

LA

GOUTELLE

Au croisement de votre vie

Bulletin municipal • Septembre 2018



MULTI-SERVICES
Stéphane Perrier

Petits bricolages – Petite maçonnerie
Pose de portes et fenêtres
Location remorque frigo
Tonte de gazon – Jardin
Taille de haie – Élagage – Clôture
Destruction d'insectes
(guêpes, frelons ...)

Devis GRATUIT

stephaneperrier0810@hotmail.com

Port. 06 17 65 77 14
Charrier – 63230 LA GOUTELLE

siren 819 376 070

GARAGE CHAPUIS S.A.R.L.
DÉPANNAGE 7j/7 24/24h

Réparateur Agréé




Lun. : FERMÉ ; du mar. au vend. : 8h-12h / 14h-18h ; sam. : 8h-12h

04 73 88 71 29 de jour 24, avenue des Combrailles
06 26 90 03 25 de nuit **63230 BROMONT-LAMOTHE**

Citronnelle
Toutes
Compositions
Florales
Livraison à domicile

Le Bourg
63230
LA GOUTELLE

04 73 87 79 23
06 73 43 27 41

Jean Claude *Plâtrerie*
Peinture
Lonchambon

63230 La Goutelle – 06 85 23 03 46 – **04 73 87 79 17**

TRANSPORT MARCHEIX Pascal
Le spécialiste du transport
Bois en grumes et billons



Pascal : 06 11 09 79 64 – Romain : 06 37 33 91 24
Le Colombier – 63230 LA GOUTELLE

Entreprise CHOMETTE
Menuiserie – Charpente
Couverture – Zinguerie

Pompes Funèbres
Organisation complète des funérailles
dans le respect et la dignité des familles



Chambre funéraire
Le Mallet – Rond-Point A89 – 63230 Bromont-Lamothe

Habilitation Préfectorale 63-238

La Quarte – 63230 LA GOUTELLE
Tél. 06 85 21 21 86 • 04 73 87 70 34
04 73 73 08 52 (7j/7 – 24h/24)
Email : chomette.jp@wanadoo.fr

Laurent MEUNIER  **ARTISAN CARRELEUR**



Route du Montot – 63230 LA GOUTELLE
04 73 87 75 10 • 06 16 24 47 73
lauren.meunier@wanadoo.fr

CARRELAGE



Marcheix

LA GOUTELLE 06 07 13 49 41

Espace VIGNERESSE



Compositions florales
Articles funéraires
Articles de la table – Ménager
Décoration intérieure/extérieure
Jardinage – Bricolage
Motoculture : Husquevarna - Stihl - Lider
Quincaillerie – Loisirs
Jouets – Vêtements – Chaussants

ZA du Prieur – 63620 GIAT – Tél. 04 73 21 72 31
Ouvert tous les jours de 8h à 12h15 et de 14h à 18h45
Jours de foire sans interruption – Dimanche et jours fériés de 9h à 12h

L'édito du Maire



Chères Goutelloises, chers Goutellois,
Voici plus d'un an, le pays a choisi un nouveau locataire au palais de l'Élysée. Force est de constater que, depuis cette élection, pas une décision gouvernementale n'est parvenue à mettre de baume au cœur des élus des communes rurales. Au contraire, le gouvernement semble vouloir imposer aux collectivités territoriales, y compris les plus modestes, un principe de « *règle d'or* » de gestion financière draconienne faisant fi des réalités et des contraintes locales. Qui dit austérité à outrance, dit suppression de services rendus à la population et diminution des investissements communaux, intercommunaux. Par ricochets, cela va impacter les artisans et les commerçants qui ont aussi besoin de chantiers publics pour faire fonctionner leurs entreprises. En ce qui concerne La Goutelle, après de nombreuses années de baisse, nos dotations de fonctionnement ont légèrement augmenté (+4% par rapport à 2017). Cela est principalement dû à un rééquilibrage de versements suite à la fusion des communautés de communes. Mais il n'y a pas de quoi se réjouir très longtemps car, comme pour nos foyers, les charges de fonctionnement incompressibles (électricité, gaz, carburants, alimentation...) repartent sensiblement à la hausse. Malgré cela, les efforts fournis depuis 2014 par la commune sur l'ensemble de ses dépenses, portent enfin leurs fruits. Notre « fond de roulement » se reconstitue petit à petit après 4 années très compliquées. Ce bas de laine est indispensable pour, non seulement régler les charges de fonctionnement, mais également pour pouvoir procéder à des investissements, indispensables pour la plupart. Le chantier de l'assainissement va donc pouvoir être lancé dans les semaines à venir. En effet, notre station d'épuration, totalement à bout de souffle et polluante, doit être remplacée et les réseaux d'assainissement doivent être refaits en grande partie. Si nous ne menons pas ce chantier, plus aucun permis de construire ne sera accordé par les services de l'État.

La première phase de rénovation de l'ancien presbytère va également pouvoir débuter en fin d'année. L'objectif étant de transformer le grand appartement vétuste à l'étage en deux logements modernes et confortables destinés à répondre aux demandes régulières de location sur La Goutelle. L'adressage va également se mettre en place après consultation des habitants. Comme prévu, Auvergne Très Haut Débit a débuté le déploiement de la fibre optique sur notre commune. Ces travaux devraient s'achever d'ici à la fin du 1er semestre 2019. Le projet de PLU se poursuit. La phase de travail sur les zonages est en cours. L'un des objectifs ayant motivé le choix de ce type de règlement d'urbanisme avance. Il s'agit du projet de Zone d'Activité de La Fayolle ainsi qu'une seconde nettement plus petite au Colombier qui devraient pouvoir être créées. Une seconde réunion publique sur le PLU sera organisée d'ici à la fin de l'année avant une enquête publique. Enfin le travail se poursuit avec notre communauté de communes sur le projet de MARPA, en lieu et place de l'ancien camping. L'aboutissement de ce projet prendra toutefois encore du temps car les possibilités d'aides publiques sont, pour le moment, extrêmement limitées. Pour terminer cet édit, je voulais souligner l'investissement, continu et efficace, des bénévoles de nos associations. Sans eux, la vie communale serait bien monotone. Et puis quelle journée nous avons passée le 9 décembre dernier avec le Téléthon pour lequel de nombreux bénévoles ont su se mobiliser et œuvrer pour cette cause commune. Leur engagement combiné avec la participation de très nombreux goutellois a permis de récolter la belle somme de 4 340,52 € au profit des malades de la myopathie ! Bravo à toutes et tous. Rendez-vous en 2019 pour renouveler l'opération. Bonne rentrée. Bien cordialement.

Frédéric SABY

Sommaire

L'édito du Maire	3
Infos Pratiques	4 à 5
Démarches administratives	6
Finances locales	7 et 8
Réalizations 2 ^e semestre 2017 et 1 ^{er} semestre 2018	9
Prévisions 2018	11
PLU	11
École	12
Sapeurs-Pompiers	13
Les Associations	13 à 20
- Amicale des Sapeurs Pompiers APE - Comité des Fêtes - Conscrits - La Goutelle Demain - Loisirs et Amitié - Pétanque Goutelloise - Restons en forme à La Goutelle - Société de Chasse - US Ambur-Miremont-La Goutelle - Val de Sioule Foot - Yoga pour tous - Donneurs de Sang	
Retour en images :	
Téléthon 2017	20
État civil 2017	21
Brèves	21 et 22
Repas du CCAS 2017	23
Dates à retenir	23

Un métier au service de vos arbres



ARBOGRIMP

Taille raisonnée et soins des arbres
Démontage et abattage délicats
Mise en sécurité – Haubannage
Taille des arbres fruitiers
Taille de haies – Débroussaillage

Lucas RODRIGUES

Grimpeur élagueur diplômé du Certificat de spécialisation
Taille et Soins des arbres

SAINT-OURS-LES-ROCHES • 04 73 79 72 55 – 06 32 60 57 24
www.arbogrimp.com • contact@arbogrimp.com

TAXI LAËTI

Transport toutes distances – Transport médical assis



Laëtitia BONTEMPS

06 47 24 11 20

09 66 96 39 91

ADS : Saint-Ours (63230)

Siège Social : Miremont

laetitia.bontemps1982@orange.fr

• Courrier et colis

- vente de timbres-poste à usage courant
- vente d'emballages Colissimo et d'enveloppes Prêt-à-Poster
- fourniture d'autres produits Courrier/Colis sur commande
- dépôt des objets y compris recommandés
- retrait des lettres et colis suite à avis de passage du facteur
- services de proximité : réexpédition ou garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition

• Services financiers (de dépannage)

- retrait d'espèces sur CCP et Compte Épargne du titulaire (dans la limite de 350 euros, par période de 7 jours glissant)
- transmission au bureau de poste pour traitement selon les règles en vigueur, des versements d'espèces sur CCP et Compte Épargne du titulaire (dans la limite de 350 euros, par période de 7 jours glissants), des procurations liées aux services financiers, des demandes de services liées au CCP.

• Autres :

- vente de pièces de 10 € et 50 € en argent (Monnaie de Paris)

Pour des raisons de confidentialité, aucun accès aux avoirs et opérations sur comptes La Banque Postale n'est disponible en Agence Communale.

L'Agence Communale est également équipée d'une tablette numérique en libre-service permettant l'accès aux sites internet de La Poste, La Banque Postale, CAF, Assurance Maladie et Pôle Emploi notamment.

Horaires de l'Agence Communale de La Goutelle* :

Du lundi au vendredi
de 10h à 12h30.
Le samedi de 9h à 12h.

* horaires susceptibles d'être modifiés en cas d'absence de l'agent titulaire

Pierre LAMADON
ARTISAN RGE
 MENUISERIE BOIS - PVC - ALUMINIUM
 VOILETS ROULANTS
 Route de Montfermy
 63230 PONTGIBAUD
06 13 50 06 39

SARL MIOCHE et Fils
Plâtrerie - Peinture
 Route de la Miouze
 63230 MAZAYES
04 73 88 78 63
06 61 65 10 78
arnaud.mioche@orange.fr



siret : 380 562 959 00037

Le Refuge informatique

 Vente, dépannage, assistance
 Formation, installation, internet
 Conseil d'achat, site web ...
06 78 83 36 42
contact@lerefugeinformatique.fr
www.lerefugeinformatique.fr
 Les Maisons Rouges 63230 ST-OURS-LES-ROCHES

DÉPANNAGE et VENTE
en ÉLECTROMÉNAGER
 • Rémy GARDON
 Chauffage au bois (poêle...) – Électricité – Travaux Multi-services
 BANLAUD – 63230 St-Jacques-d'Ambur • 04 73 87 72 79 – 06 82 89 00 39

ENTREPRISE
COUDERT
 SAS au capital de 640000 €
TRAVAUX PUBLICS

- Terrassement
- Voirie revêtement
- Canalisations Réseaux divers
- Génie Civil
- Centrale enrobage
- Pouzzolane
- Basalte

VERNINES – 63210 ROCHEFORT-MONTAGNE
Tél. 04 73 65 67 08
 Fax 04 73 65 66 34
coudert-tp@orange.fr • www.coudert-tp.fr


 le réseau immobilier **Estimations – Ventes**
 Nicolas ROL
06 81 64 20 28 • 63230 La Goutelle
www.jovimmo-immobilier.com

Infos Pratiques

Mairie

Le Bourg – Place de la mairie

63230 LA GOUTELLE

Tél. 04 73 87 70 86

Mail : contact@lagoutelle.fr

Site internet : www.lagoutelle.fr

f : www.facebook.com/lagoutelle

- Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie
 - Lundi, mardi, jeudi et vendredi
 - De 9h00 à 12h00
 - **Fermé le mercredi toute la journée**

La permanence des élus se tient le lundi matin de 10h00 à 12h00. Il est toutefois conseillé de prendre rendez-vous en mairie.

Le cas échéant, il est également possible d'obtenir un rendez-vous le soir ou le week-end.

École communale

Le Bourg – Route de Cisternes-la-Fôret

63230 LA GOUTELLE

Tel. 04 73 87 72 72

CIAS (CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Aide à la personne

6, Avenue du Marronnier

63380 PONTAUMUR

Tél. 04 73 88 75 58

Personnel municipal

- **Agence Postale :**
 - Chrystelle MEUNIER
- **École :**
 - Michelle CHASSAGNETTE
 - Fatima FOURNIER
 - Carole PERRIER
 - Murielle TRUCHET
- **Secrétariat Mairie :**
 - Laurie CHEFDEVILLE
- **Voirie – Espaces verts – Entretien :**
 - Philippe TINET
 - Benjamin COMBEAU

Transport Transdôme

du Conseil Départemental (**Ligne 53**)

Horaires à consulter sur le site du Conseil Départemental :
<https://www.puy-de-dome.fr/transports/reseau-transdome/horaires.html>

ou au 04 73 88 70 52.

Déchèterie de Pontaumur

Marcoueix - 63380 PONTAUMUR

Tél. 04 73 79 78 89

Horaires d'ouverture : du lundi au mardi et du jeudi au samedi : 9h - 12h et 14h - 18h
Fermée mercredi, dimanche et jours fériés.

Attention à partir de l'automne, un badge d'accès sera exigé. Pour l'obtenir, s'adresser aux déchèteries ou sur le site du Sictom Pontaumur-Pontgibaud :

<http://www.sictom-pontaumur-pontgibaud.fr>

Point lecture

Nous rappelons à l'ensemble de la population que la commune dispose d'un « Point Lecture » (situé à côté de l'Agence Postale) ouvert tous les mercredis après-midi de 17h30 à 19h (horaire d'été) ou de 16h à 17h30 (horaire d'hiver).

La bibliothèque propose un fond propre de près de 900 livres (adultes et enfants) complété d'environ 650 documents (livres, CD,

DVD) prêtés par la Médiathèque Départementale qui nous assure un dépôt chaque vendredi. Cette offre est complétée par l'accès aux ressources numériques de la Médiathèque Départementale (livres, films, musique, auto-formation).

Le travail de nos bénévoles avec le « Réseau de Lecture Publique » de la nouvelle Communauté de Communes Chavanon Combrailles et Volcans et avec la Médiathèque Départementale, nous permet de vous proposer un vaste choix avec beaucoup de nouveautés et de diversité.

Faites-nous part de vos envies de lecture et nous nous efforcerons de vous satisfaire au mieux.

L'accès et l'emprunt à l'ensemble de ces services est totalement gratuit alors n'hésitez plus et venez découvrir notre Point Lecture où chacun sera bienvenu.

Les bénévoles



Démarches administratives

PIÈCES DÉSIRÉES	OÙ S'ADRESSER ?	PIÈCES À FOURNIR	COÛT
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer la date de naissance, le nom, les prénoms et la filiation	Gratuit + Env. timbrée
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer la date du mariage, le nom et les prénoms, ainsi que les noms et prénoms des témoins	Gratuit + Env. timbrée
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu du décès ou Mairie du domicile après transcription	Indiquer la date du décès, le nom et les prénoms	Gratuit + Env. timbrée
Carte d'électeur	Mairie du domicile (inscription au cours du 2 ^e semestre). L'inscription prend effet au 1 ^{er} mars.	Justificatif de domicile (quittance loyer ou Edf...) Pièce d'identité	Gratuit
Carte Nationale d'identité (valable 15 ans, sauf pour mineur 10 ans)) Déclaration de Perte/ Renouvellement	Mairie disposant de l'équipement (Saint-Georges-de-Mons - Rochefort-Montagne)	Se renseigner auprès de la mairie et sur les sites du service public Pré-demande en ligne sur : "ants.fr"	Gratuit Perte ou vol : 25€ (timbre fiscal)
Certificat d'autorisation de sortie du territoire	Mairie du domicile, délivré aux mineurs de nationalité française (cerfa : 15646*01)	CNI de l'enfant en cours de validité + CNI du parent demandeur En cas de divorce : extrait du jugement	Gratuit
Passeport (valable 10 ans) Déclaration de perte ou renouvellement	Mairie équipée d'une station pour les passeports biométriques	Se renseigner auprès de la mairie équipée pour les pièces à fournir	Timbre fiscal 86 €
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance	Certificat médical de naissance Livret de famille ou CNI	Gratuit
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	Certificat de décès + livret de famille + extrait de naissance	Gratuit
Extrait de casier judiciaire	Pour toute la France : 107, rue du Landreau 44079 Nantes Cedex	Indiquer nom, prénoms, date et lieu de naissance, adresse et copie d'une pièce d'identité du demandeur	Gratuit
Certificat de nationalité française (Français né à l'étranger ou en France)	Tribunal d'Instance du domicile	Téléphoner au Tribunal d'Instance	Gratuit
Certificat de vie maritale	Mairie du domicile	CNI et justificatif de domicile	Gratuit
Légalisation de la signature	Mairie du domicile	CNI	Gratuit
Permis de chasser (à partir de 15 ans)	Fédération Départementale des Chasseurs 63370 Lempdes Tél. 04.73.74.63.50 Site : www.chasse-auvergne.com	Remplir le cerfa : 13945*04 et joindre CNI + certificat médical + document relatif aux obligations du service national	Inscription : 46 € (31 € jusqu'à 18 ans)
Permis de conduire National	En cas de vol : déclaration au Commissariat de Police ou à la Brigade de Gendarmerie. En cas de perte : déclaration à la Préfecture ou Sous-Préfecture Sur le site internet gouvernemental www.ants.gouv.fr ou auprès d'un professionnel agréé (prestation payante)	Photocopie du récépissé de déclaration de vol ou de perte. Cerfa :14882 et cerfa 14948*06 2 photos d'identité, copie CNI recto-verso Justificatif de domicile de moins de 3 mois	1 timbre fiscal (25 €)
Carte grise	Sur le site internet gouvernemental www.ants.gouv.fr ou auprès d'un professionnel agréé (prestation payante)	Justificatif d'identité et de domicile (- de 3 mois), ancienne carte grise barrée, certificat de vente, demande d'immatriculation et contrôle technique (- de 6 mois) pour les véhicules de + de 4 ans et attestation d'assurance, copie du permis de conduire.	Variable selon région et puissance fiscale

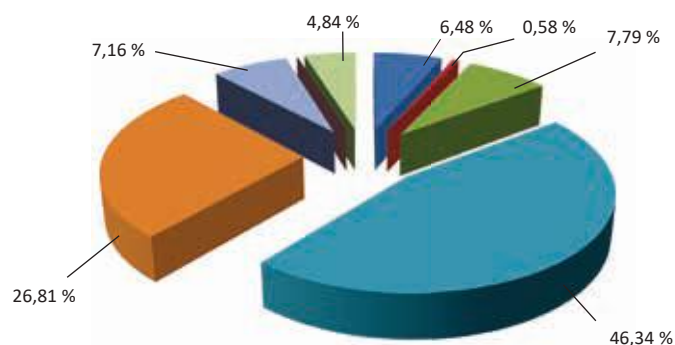
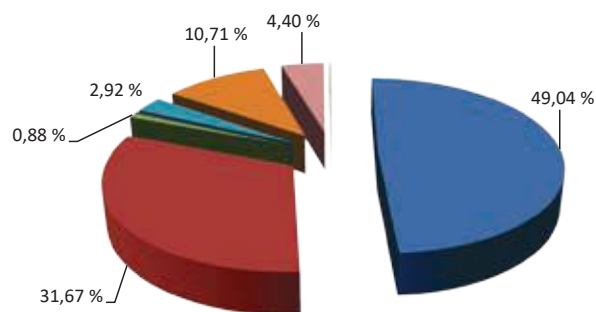
Finances Locales

QUELOUES CHIFFRES (en milliers d'euros)

Budget primitif 2018 : Commune FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES	Réalisé 2017	Budget 2018
Charges à caractère général	118 010 €	278 907 €
Charges de personnel	174 072 €	180 150 €
Atténuation de produits	3 915 €	5 000 €
Dépenses imprévues	0 €	1 000 €
Transfert entre section	34 234 €	16 588 €
Autres charges de gestion courante	66 195 €	60 900 €
Intérêts emprunts	21 676 €	25 000 €
Charges exceptionnelles	0 €	1 200 €
TOTAL	418 104 €	568 745 €



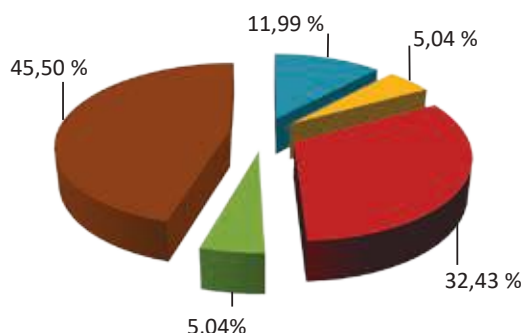
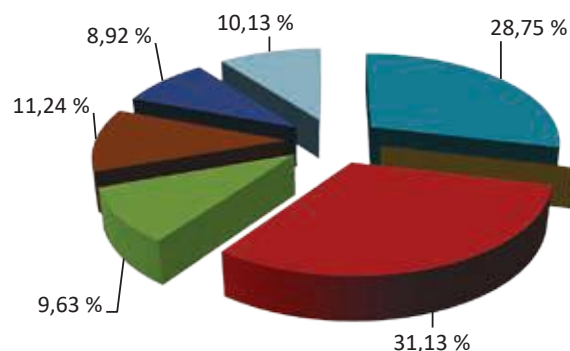
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES	Réalisé 2017	Budget 2018
Excédents reportés	0 €	36 885 €
Atténuation charges	10 423 €	3 300 €
Produits des services du domaine	32 355 €	44 300 €
Impôts et taxes	267 510 €	263 544 €
Dotations subventions	149 927 €	152 506 €
Revenus immeubles	48 612 €	40 700 €
Produits financiers	4 €	10 €
Produits exceptionnels	31 546 €	27 500 €
TOTAL	540 380 €	568 745 €

Budget primitif 2018 : Commune INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRES	Réalisé 2017	Budget 2018
Déficit investiss/Reporté	0 €	94 653 €
Reprise s/sub investiss	79 226 €	0 €
Emprunts	83 205 €	102 500 €
Immobilis incorporelles	19 945 €	31 707 €
Subventions équit	0 €	37 000 €
Immobilis corporelles	40 796 €	29 350 €
Immobilis en cours	105 020 €	34 000 €
TOTAL	328 193 €	329 210 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRES	Réalisé 2017	Budget 2018
Produits de cessions	0 €	39 468 €
Transfert entre sections	34 234 €	16 588 €
Dotations	90 296 €	106 765 €
Subventions Investis	129 568 €	16 580 €
Emprunts Dettes	101 448 €	149 809 €
TOTAL	355 547 €	329 210 €

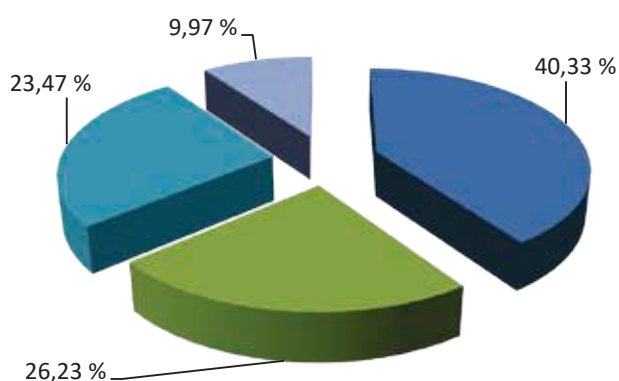
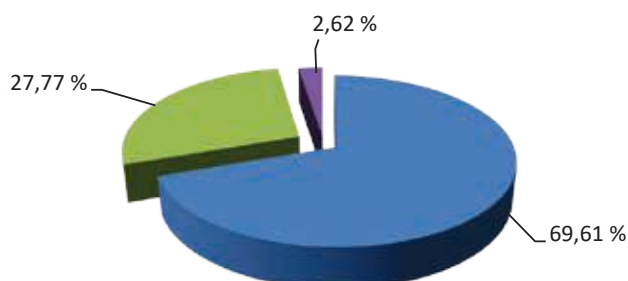
Finances Locales

Budget Primitif 2018 : ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES	Réalisé 2017	Budget 2018
Réseaux / Honoraires	10 039 €	26 538 €
Dotations aux amortissements	10 587 €	10 587 €
Charges financières	0 €	1 000 €
TOTAL	20 626 €	38 125 €



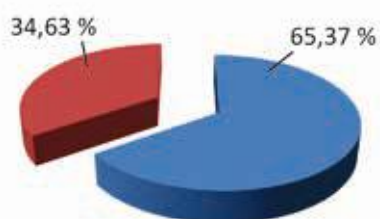
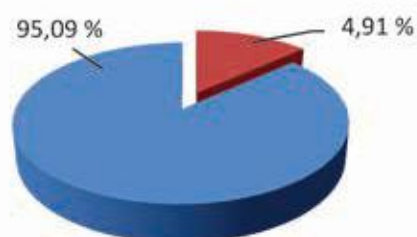
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES	Réalisé 2017	Budget 2018
Résultat d'exploitation reporté	0 €	15 375 €
Transfert entre sections	8 950 €	8 950 €
Redevance Assainissement	10 158 €	10 000 €
Subventions d'Exploitation	3 800 €	3 800 €
TOTAL	22 908 €	38 125 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRES	Réalisé 2017	Budget 2018
Subventions / frais études	8 950 €	58 150 €
Opérations financières	0 €	3 000 €
TOTAL	8 950 €	61 150 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRES	Réalisé 2017	Budget 2018
Emprunts	0 €	39 971 €
Opérations financières	10 587 €	21 179 €
TOTAL	10 587 €	61 150 €

Réalisations

2^e semestre 2017 et 1^{er} semestre 2018

Voirie

- Un gros programme de voirie a été réalisé à l'automne dernier. Fontête, La Quarte, La Rodde, Ossebet, Les Piquets, la voie communale le Montôt/Charrier et le Bourg (rue de la Mairie, route de Charrier, le Rougeix) ont vu la rénovation ou la création de revêtements bicouches (1652 ml) ou enrobés (105 ml).

- Des travaux ont été faits à Charrier avec la mise en place d'un drain routier afin d'élargir et de gagner en sécurité à l'entrée nord du village.

- Des curages de fossés ont été réalisés sur l'ensemble de la commune soit un total de 11 km.

- Une bonne partie des haies a été taillée par une entreprise privée ce qui permet de réaliser des économies et de ménager le matériel de taillage de la commune particulièrement vieillissant et sujet aux pannes. Le reste du taillage a toutefois été effectué par le personnel et le matériel communal.

Entretien de petit patrimoine

Les 3 croix du Montôt ont été remplacées, dont celle qui était tombée. Avec l'accord des habitants du village, elles ont été réalisées en béton par le maçon installé dans le village. La mise en place a été effectuée par ce professionnel assisté d'une partie des habitants du village.

Entretien et travaux dans les bâtiments communaux

- En raison de la menace terroriste et afin de renforcer la sécurité de l'école (prévention des cambriolages, intrusions...), la clôture et les portails de l'école ont été remplacés.

- La totalité des ouvrants extérieurs



La clôture et les portails de l'école ont été remplacés



La mise aux normes accessibilité des toilettes de la cantine de l'école

des deux logements communaux situés route de Cisternes ont été remplacés afin de permettre à leurs occupants de gagner en étanchéité et en isolation.

- La mise aux normes accessibilité (obligatoire) des toilettes de la cantine de l'école a été réalisée pendant les grandes vacances.

Éclairage public

La seconde tranche de rénovation de l'éclairage public a débuté par le remplacement d'une centaine de lampes et de leur support.

Des modules de contrôle et de programmation sont actuellement mis en place.

Dès qu'ils sont installés et que leur bon fonctionnement a été validé, la coupure nocturne (23h/5h) est activée au fur et à mesure comme cela est déjà le cas dans le bourg et dans certains villages.

À terme, cela permettra de généraliser la coupure nocturne sur la toute la commune (fin 2018) et de poursuivre la réalisation d'économies.

Poteaux incendie

Dans le cadre d'un contrat d'entretien passé avec la SAUR, la moitié du parc communal de poteaux incendie a été contrôlée, testée et révisée.

La seconde moitié le sera en 2019 et ainsi de suite les années suivantes.

Cet entretien bi-annuel respecte les obligations imposées aux collectivités et sécurise les moyens de défense incendie communaux mis à la disposition des services d'incendie et de secours.



Le remplacement des 3 croix du Montôt

Richard LABONNE

Maçonnerie

Le Montôt – 63230 La Goutelle

06 88 62 43 20



Mathieu Ladevez

Boucherie Charcuterie Volailles



20, av. du Marronnier

63380 PONTAUMUR

☎ 04 73 79 90 18 • mathieu.ladevez@sfr.fr

BOURDUGE S.A.S.

Plomberie

Sanitaire

Chauffage

Zinguerie



La Johannade
63380 MONTEL-DE-GELAT

Tél./Fax 04 73 79 95 12

claud.bourdug@orange.fr



GUILLOT
T H I E R R Y



- Déboisement
- Remise en culture
- Achat de bois sur pied
- Broyage de surface
- Plaquettes forestières
- Élagage
- Terrassement



04 73 79 29 56

thierry.guillot020@orange.fr
<http://guillot-thierry.com>

TAXI



Corinne MURIN

Rue du Vegou

63230 Bromont-Lamothe

Tél. 04 73 87 79 02

Port. 06 87 06 34 53

Transports médicaux assis
Conventionné toutes caisses



Rémi AVICE

06 52 60 41 84

Avance • Chauffage • Energies

Entretien et dépannage chaudière

Le Redonet – 63740 CISTERNES-LA-FORÊT

avice.chauffage.energie@laposte.net



Valdis Faure Paysagiste



• Tonte, Taille

• Débroussaillage

• Déneigement

• Clôture

• Création



Tournebise – 63230 St-Pierre-le-Chastel

06 27 12 60 03 – vfpaaysagiste@sfr.fr

Prévisions 2018/2019

Voirie

Un parking (10/15 places environ) sera créé à proximité de l'école afin de répondre à la nécessité de sécurité aux abords de l'établissement scolaire. Il s'agira d'une 1ère phase avant un aménagement plus global du site et de la voirie attenante à l'école.

Bâtiments communaux

- La première tranche de travaux de rénovation de l'ancien presbytère, bâtiment historique de notre commune, va débuter en fin d'année. Cette première phase consistera à transformer le grand logement vétuste de l'étage en 2 logements modernes et confortables destinés à la location. Les loyers équilibreront l'emprunt nécessaire pour effectuer ces travaux.
- Les travaux de mise aux normes accessibilité vont se poursuivre.

Assainissement

Le programme de rénovation du système d'assainissement du bourg va être lancé. Dans un premier temps, il s'agira de choisir un bureau d'étude pour nous accompagner dans cette opération d'envergure (plus 1 000 000 € HT dont entre 20 et 40 % à charge de la commune).

À terme (2020/2021), une nouvelle station d'épuration de plus grande capacité sera construite. Les réseaux seront également revus et certains seront remplacés. Il est également envisagé le raccordement du village du Montôt à la future station.

Tous les bâtiments déjà raccordés seront aussi concernés par ce chantier car, comme cela devrait déjà être le cas, il sera totalement interdit de déverser, dans le réseau d'eaux usées, des eaux claires (eau de pluie, sources etc...). L'effort devra donc être collectif afin de permettre à la nouvelle station d'être efficace et que les rejets de cette dernière soient enfin conformes à la réglementation, donc non polluants ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui.

Dans quelques jours, un « *règlement de service assainissement* » sera d'ailleurs mis en place à destination des propriétaires de bâtiments raccordés ou à raccorder au réseau actuel. Il viendra préciser les choses sur le fonctionnement du service mais également sur les rejets autorisés et interdits.

Point sur l'avancement du projet de Plan Local d'Urbanisme

Le projet de PLU avance. La phase de rédaction du PADD s'est achevée.

Le travail sur les futurs zonages est en cours. Pour cela, la commission a notamment visité l'ensemble de la commune pour repérer les bâtiments de caractère susceptibles d'être transformés un jour en maison d'habitation (ex grange en pierres apparentes).

Le volume de surface constructible qui devrait être validé par les services de l'État est désormais connu. Il devrait être d'environ 6,7 Ha (contre 50 Ha avec le POS).

Malheureusement, la loi « Alur » et le SCOT des Combrailles s'imposent à nous.

Cette réduction de surface constructible a été appliquée ou le sera prochainement pour toutes les autres communes du pays.

Les élus ont pleinement conscience que le futur document va faire grincer les dents de certains et donner le sourire à d'autres au gré de la définition des zonages.

Mais il est important de rappeler que depuis le 28 mars 2017 et la fin du POS imposée par la loi, **il n'y a plus aucun zonage défini sur la commune.** Toutes les zones constructibles ont, de fait, été effacées sans que les élus n'aient eu leur mot à dire.

Contrairement au POS, le PLU répond à des critères très précis et ne laissera aucune place à un quelconque clientélisme.

Malheureusement certains propriétaires des « *anciennes parcelles dites constructibles du POS* » se réveillent aujourd'hui alors que nous avons largement prévenu des conséquences de cette réforme de l'urbanisme (dans les bulletins municipaux depuis 2015, lors de vœux ou au gré des rencontres avec les habitants). C'est dommage.

Si le PLU va imposer des contraintes nouvelles (réduction des surfaces constructibles, règles environnementales...), c'est aussi des règles de réalisation de bâtiments mieux

encadrées et plus claires, la sécurisation des zones agricoles etc..

Mais c'est également des possibilités plus importantes de développement économique notamment avec la création d'une zone d'activité à La Fayolle.

Si rien n'est encore définitivement acquis pour cette dernière, les discussions avec les différents organismes publics (Direction Départementale des Territoires, SMAD des Combrailles, Chambre d'Agriculture, Conseil Départemental, CAUE...) sont riches et fructueuses. Les voyants sont pour le moment au vert.

La commune s'emploie également à rechercher (et à trouver) des porteurs de projet pour cette future zone. En effet, il est toujours plus aisé d'envisager et obtenir un accord pour un tel aménagement avec des entreprises qui souhaiteraient s'y implanter.

Pour entériner définitivement cette zone, il faudra attendre l'avis favorable du contrôle de la légalité préfectoral.

Dans le cadre de la définition des zonages, une nouvelle réunion publique sera organisée en automne. Les documents seront également exposés salle de la mairie comme cela a été le cas pour le PADD. Le site internet de la commune propose également de la documentation sur le projet de PLU. Enfin une enquête publique sera mise en place à la fin du travail de zonage.

Chacun pourra alors rencontrer le commissaire enquêteur et émettre des remarques s'il le souhaite.

Ce dernier rendra alors un avis général sur le projet de PLU et prendra ou non en compte les remarques reçues pendant l'enquête.

À l'issue de ces conclusions et uniquement après, le projet de PLU sera voté par le conseil municipal puis présenté au contrôle de la légalité pour adoption définitive.

En attendant, les élus restent à votre disposition pour tout renseignement relatif à ce projet.

École

RPI La Goutelle / St-Jacques-d'Ambur

Les élèves sont répartis en 2 classes de la manière suivante :

- **La classe maternelle** qui accueille les élèves de Petite Section, Moyenne Section et Grande Section est toujours préparée par M^{me} Chambre entourée de
 - 2 ATSEM : M^{me} Truchet et M^{me} Perrier.
 - M^{me} Chassagnette qui surveille les élèves de Petite Section durant la sieste des après-midis. M^{me} Chambre assure aussi la direction de l'école.
- **La classe de CP – CE1 – CE2** a été conduite cette année par M^{me} Faure. Celle-ci a eu un petit garçon cet hiver et le remplacement de son congé maternité a été effectué par M^{me} Brylak. Cette année, c'est M^{me} Thévenet qui en a la charge.

Tous les enseignants assurent le soutien scolaire. Cette année, l'ensemble du RPI La Goutelle – St-Jacques fonctionne en semaine de 4 jours.

La fresque

L'école poursuit son développement grâce à de nouveaux travaux soutenus financièrement par la Commune et la Communauté de Communes.

Après la salle de motricité et la salle de cantine l'an passé, l'équipe enseignante et l'équipe des TAP ont décidé de « donner un petit coup de jeune » et de couleurs à notre préau. Les élèves ont passé la première partie de l'année à proposer des dessins et des décors en lien avec la nature. L'intervenante TAP a réorganisé les propositions afin de réaliser une grande fresque murale sous notre vieux préau.



Informatique



L'école de La Goutelle s'enrichit aussi en matériel informatique. Nous disposons désormais d'un écran numérique tactile dans chacune des 2 classes et

de 8 ordinateurs portables à la disposition des élèves. Les nouvelles technologies viennent ainsi donner plus de plaisir aux apprentissages des élèves grâce à l'interactivité.

La piscine

Le RPI de La Goutelle-Saint-Jacques-d'Ambur organise chaque année l'enseignement de la natation à la piscine de Saint-Georges-de-Mons. Les élèves bénéficient d'une douzaine de séances chaque année pour cet enseignement. Le transport et les entrées à la piscine sont entièrement pris en charge par les communes.



La musique

Nicole Jacquemet, intervenante musique, accompagne les deux classes de La Goutelle à raison d'1 heure par classe chaque lundi. Grâce à elle, nous avons préparé un bal « traditionnel et moderne » au mois de mars pour le plus grand plaisir des enfants et de leurs parents qui ont pu danser ensemble sur de nombreuses chorégraphies (danses traditionnelles et danses plus populaires).

La balade musicale

Le RPI a organisé une balade musicale le samedi 30 juin 2018. Lors de cette manifestation, les élèves du RPI ont chanté en début d'après-midi sur différents points autour de la place de La Goutelle. Les élèves de l'École de Musique Intercommunale ont pris le relais en milieu d'après-midi interprétant des morceaux instrumentaux. L'après-midi s'est poursuivi par un intermède

dansant du bal du mois de mars. En fin d'après-midi, l'Orchestre de l'École de Musique a proposé un concert avec la participation des élèves de CM...

L'intervention des pompiers



Les pompiers de La Goutelle et de Saint-Jacques ont organisé une manœuvre à l'école en collaboration avec l'équipe éducative. Nous avons simulé un incendie dans la cantine, organisé l'évacuation de l'établissement lié à la présence de la cuve de gaz. De prétendues victimes ont même été « sauvées » par les pompiers. Cet exercice a permis un travail sur la sécurité et les secours (numéros d'urgence, informations nécessaires aux urgences...)

Les déchets

L'école s'équipe de 2 composteurs afin d'apporter sa contribution à la réduction des déchets de la cantine. Pour cela, le SICTOM accompagne l'école en rencontrant les différents personnels et en proposant une animation « tri des bio-déchets » aux élèves.



Sapeurs-Pompiers

Le mot du Chef de centre

Le Centre de première intervention (CPI) de Saint-Jacques-d'Ambur – La Goutelle a honoré ses pompiers à l'occasion de la Sainte-Barbe.

L'année écoulée a enregistré 57 sorties, 43 secours à personne, 7 interventions incendie et 4 opérations diverses.

Vingt-six pompiers, dont une recrue

Le rapprochement des deux CPI a permis de constater l'efficacité des interventions sur les sinistres. Le challenge pour 2018 sera la mise en place des départs complétés avec les centres de secours des Ancizes – Saint-Georges – Chapdes-Beaufort, Pontamur et Pontgibaud.



L'effectif du CPI est de vingt-six sapeurs-pompiers. Cette année, une nouvelle recrue est arrivée au CPI, Coralie Marcheix. Au cours de l'année, plusieurs stages ont eu lieu, ainsi que plusieurs promotions de grades et de médailles pour 10 ans et 30 ans de service.

Médailles et distinctions ont été remises par le capitaine Joël Lamyrand, le capitaine Alain Lonchambon et le lieutenant Francisco Alvaros. Le lieutenant Frédéric Dugout a terminé son intervention en adressant des remerciements aux populations des deux communes pour leur accueil et leur soutien, lors du passage du traditionnel passage des calendriers.



Distinctions

Le sapeur Coralie Marcheix est nommé 1^{ère} classe, le caporal Alexis Cousteix est nommé caporal-chef, le caporal Antoine Marcheix est nommé caporal-chef, le caporal Gaël Tauveron est nommé caporal-chef, le caporal Florent Sapet est nommé caporal-chef, le caporal Romain Viallis est nommé caporal-chef, le caporal Françoise Imbaud est nommé sergent, le sergent Julien Lonchambon est nommé sergent-chef, le sergent Fernand De Castro est nommé sergent-chef, l'adjudant Éric Collange est nommé adjudant-chef.

Médailles

• **Bronze pour 10 ans de service :** caporal Ericka Blanc, adjudant-chef Eric Collange, sergent Ludovic Garachon, caporal-chef Benoît Germonprez, sergent-chef Julien Lonchambon, sapeur Stéphane Perrier, sapeur Henri Truchet.

• **Or pour 30 ans de service :** caporal-chef Alain Barlot, lieutenant Frédéric Dugout.

Le chef de centre

Les Associations

Amicale des sapeurs-pompiers de La Goutelle et Saint-Jacques-d'Ambur

La «nouvelle» amicale fonctionne depuis juillet 2017 et comme chaque année a organisé quelques manifestations.

Lors du Téléthon, l'amicale s'est associée aux autres associations de la commune pour participer à la réussite de cette manifestation et comme chaque année a fait un don pour la recherche.

Le vendredi 15 décembre 2017, le Père Noël est passé à la salle des fêtes de Saint-Jacques-d'Ambur pour «gâter» 15 enfants de pompiers actifs.

Le lendemain, on fêtait la Sainte-Barbe, toujours à la salle de Saint-Jacques ; 65 convives étaient présents au banquet et quelques personnes sont venues terminer la soirée dansante avec nous.

Le 24 février 2018, s'est tenue la traditionnelle soirée truffade. Quelques 150 personnes sont venues apprécier le repas préparé par Mathieu Ladevez. L'amicale participe également aux événements qui touchent la vie de ses membres et des anciens pompiers. Aussi nous avons honoré la venue de Rory Lonchambon et d'Adèle

Augereau qui font la fierté de leurs papas pompiers et de fait font partie de l'association.

Fin novembre, nous avons également conduit, Jean-Pierre Seguin, pompier au centre de La Goutelle de 1988 à 1998, à sa dernière demeure.

Le passage des calendriers par des équipes qui changent chaque année, est un moment très apprécié permettant de lier contact et de faire connaissance avec la population. Aussi l'amicale remercie les habitants de leur accueil chaleureux.

Elle remercie également la municipalité de son soutien et pour la subvention allouée. Un geste de sa part a été particulièrement apprécié : lors de la

réception faisant suite à la manoeuvre à la station essence, Coralie Marcheix s'est vue remettre, par Frédéric Saby et Fernand De Castro, un sac « sapeur-pompier de France » pour la féliciter de son engagement en tant que sapeur-pompier volontaire suite à ses 4 années de JSP.

Si d'anciens pompiers souhaitent intégrer l'amicale, ils doivent prendre contact avec le bureau.

Guillaume Bourdige (président) ;

Émilie Gardon (vice-présidente) ;

Antoine Marcheix (trésorier) ;

Julien Lonchambon (trésorier adjoint) ;

Françoise Imbaud (secrétaire).

Les manifestations à venir

• **Banquet de Sainte-Barbe le samedi 15 décembre 2018 à La Goutelle.** Nous en profitons pour rappeler à la population goutelloise qu'elle est conviée à la cérémonie et au vin d'honneur qui suit, et que la soirée dansante est ouverte à tous.

• **Repas le samedi 23 février 2019.**

Le Bureau



Les Associations

Association des Parents d'Élèves



Tout d'abord, nous remercions toutes les personnes qui participent à nos manifestations et toutes les personnes qui donnent un coup de main pour le bon déroulement de celle-ci. Mais il est vrai que des bras supplémentaires seraient les bienvenus.

Chaque année, notre but premier est d'alléger les familles financièrement en prenant à notre charge (ou une partie) les frais liés au projet scolaire tel que les sorties ou spectacles...

Nous avons commencé l'année par **une bourse aux vêtements, jouets et puériculture, le 28 octobre**, qui a plutôt bien marché. Elle sera

certainement reconduite l'an prochain.

Notre association était présente lors du Téléthon, avec une grande fresque murale où les enfants ont pu se découvrir une âme d'artiste, une vente de bonbons et une super tombola avec de beaux lots.

Notre plus belle récompense a été le sourire des enfants pour la sortie cinéma à la Viouze, le 22 décembre, suivi d'un apéro dînatoire où nous avons eu la visite du Père-Noël qui a remis à chacun un cadeau ainsi que des cadeaux pour les classes. Un moment convivial où beaucoup de parents ont répondu présent malgré les microbes.

Pour notre loto, le 11 mars, là encore nous avons cartonné avec 1202 cartes vendues. Merci aux parents, aux acheteurs et toutes les personnes qui nous ont offert des lots.

Et pour faire tout ça, il faut beaucoup de gens... Alors on recrute !

Ok, il n'y a pas de salaire, mais des personnes sympas et motivées, alors, même si vous n'avez pas beaucoup de temps à donner, c'est déjà ça !!!



Notre bureau reste inchangé :

Présidente :

Corinne Celerier

Vice présidente :

Céline Besserve

Trésorière : Séverine Perrier

Vice trésorière :

Carole Perrier

Secrétaire : Sandra Chatard

Vice secrétaire :

Laurette Limoges

Nous vous attendons avec grand plaisir en septembre 2018 pour l'élection du nouveau bureau et une nouvelle année avec autant de moment de convivialité.

Comité des fêtes

Le Comité des Fêtes remercie toutes les personnes qui ont été présentes lors de la fête patronale ainsi que toutes celles qui se sont investies dans la réalisation du défilé de chars.

L'année 2018 aura été le signe d'une année de festivités réussies. Les Goutelloises et Goutellois se sont retrouvés nombreux autour d'une belle fête qui, nous espérons, aura été à la hauteur de vos attentes.

Le bureau devra être renouvelé dès cet automne lors de l'assemblée générale, plusieurs membres souhaitant laisser place afin de créer un renouveau et avoir de nouvelles idées. Nous comptons un fois de plus sur votre investissement.

Pour finir, et le plus important : toute l'équipe vous souhaite une très bonne fin d'année 2018.

Contact : Florian Moutarde (06 63 77 15 73)



Les Associations

Conscrits classe 1999 – 2000

La cuvée des conscrits 1999-2000 tient à remercier l'ensemble des Goutellois et Goutelloises pour leur accueil lors de la « tournée des brioches ». Nous tenions également à vous remercier pour votre présence lors de la fête patronale, et votre participation au tournoi de sixte. Désormais nous laissons place aux futurs conscrits de la cuvée 2001-2002 qui prendront le relais sur les festivités à venir. Nous vous souhaitons une bonne et heureuse fin d'année 2018 !

> En haut, de gauche à droite : Florian MONNET ; Pierre-Jean BOUNIOUX ; Alexandre LABONNE ; Simon LABONNE ; Coralie MARCHEIX ; Perrine PÈRE ; En bas, de gauche à droite : Alexandre TULLON ; Sonny BEAUFILS ; Benjamin MARCHEIX ; Laura BOUCHERET ; Maelle LANDRIOT ; Amélie PERRIER. ; Absent : Florian GUILLOT.



La Goutelle Demain

Un 23^e salon plein de nouveaux talents et d'œuvres de qualité.

Le 23^e salon des Arts plastiques « *Entre Dômes et Combrailles* » installé à la salle des fêtes par « *La Goutelle-Demain* » vient de fermer ses portes.

Réunissant 44 artistes — dont 1/3 de nouveaux venus — dans toutes les disciplines : peintures, sculptures bois et fer, poteries, dessins, encres, ce salon, avec plus de 200 pièces exposées et plus de 300 visiteurs, a tenu ses promesses. L'invitée d'honneur, VETTY, artiste puydômoise connue bien au-delà de nos frontières, a apporté un souffle nouveau. Cette ancienne élève des Beaux-arts, au CV impressionnant a su conquérir les visiteurs, les élus et les autres exposants. D'une rare modestie, cette artiste ne vend pas ses œuvres, elle les donne : pour des causes humanitaires (recherche contre le cancer, myopathies, sida), pour des enfants malades, des artistes dans le besoin ou pour des lieux de culture. C'est ainsi qu'au terme de ce salon, elle a fait don à M. Frédéric Saby, maire de la commune, d'un diptyque, encre couleur terre de Sienne, intitulé « *Bienvenue* » destiné à la mairie.

La généreuse donatrice a été chaleureusement remerciée.

Après avoir félicité les artistes sans lesquels il n'y aurait pas de salon, j'ai dit combien il était important pour une commune rurale comme la nôtre, de renouveler une manifestation culturelle porteuse de talents sans cesse réinventés et d'ouverture d'esprit, tellement nécessaires en ces temps difficiles où l'argent, la réussite obligée sont le credo d'une société qui en veut toujours plus au détriment de l'épanouissement de l'Homme.

À mi-parcours de ce salon, le 14 août, nous avons reçu la visite d'un groupe de résidents de la Maison de retraite de Pontaurmur auquel nous avons offert, avant leur retour, une collation, ce qui nous a permis de faire connaissance. Et d'échanger des souvenirs. Le 15, des artistes ont bénévolement travaillé devant le public, expliquant leurs techniques dans des genres différents, tels que : modelage (JOSS), aquarelle (M. Dessol et M. Lorientte), mail'Art (André Vialatte) ou peinture acrylique (Alain Fleury). Trois écrivains locaux



M^{me} Martine Coutarel, (originaire de Pontgibaud), M. Bernard Prugnard né à Bessat, commune de Bromont-Lamothe, M. Noël Monzat ont proposé leurs dernières parutions. M. Monzat tout juste sorti d'une hospitalisation, avait délégué son épouse pour présenter son livre.

Quelques photos pour illustrer cette belle manifestation



Lors du décrochage, dimanche 19 au soir, la bonne humeur était de mise : un artiste nous a récité quelques-uns de ses poèmes et chanté quelques airs de son Espagne natale. VETTY a tenu à offrir le verre de l'amitié à ses collègues artistes et aux membres de « *La Goutelle-Demain* » en guise de remerciement pour l'accueil qui lui a été fait. Tout le monde a pris l'engagement de se revoir pour le 24^e salon, l'an prochain.

Rénée Collange, Présidente.

Les Associations

Loisirs et Amitié

Dès notre assemblée générale validée, c'est forte de 129 adhérents que notre association a redémarré ses activités avec son dynamisme habituel.

Les deuxièmes et quatrièmes vendredi de chaque mois, nous nous sommes retrouvés à la salle de la mairie pour des jeux de société ou pour partir en randonnée. À chaque fois une cinquantaine de personnes a pu pratiquer son activité favorite.

Après notre thé dansant d'automne en septembre, la troupe des Amis de MESSEIX nous a présenté le **14 octobre** une pièce théâtrale intitulée « *Parfum et Suspicion* ». Un très grand suspens a tenu le public en haleine jusqu'au dénouement final.

Le 2 décembre, nous sommes allés au ZÉNITH voir la comédie musicale « *Notre-Dame de Paris* ».



La journée du Téléthon, le 9 décembre

Le **9 décembre**, nous nous sommes impliqués, en partage avec les autres associations communales, à la journée du Téléthon organisée dans notre commune. Nous avons en

charge l'organisation de la randonnée pédestre et c'est une centaine de marcheurs qui a bravé le froid et les intempéries. Un grand merci à tous, car on peut dire que cette journée a été une réussite complète qui a permis de récolter une somme considérable pour cette noble cause. Cela a permis de vivre une expérience communautaire dans une grande amitié.

Le **20 janvier**, notre repas annuel a permis aux adhérents de se retrouver pour partager un excellent repas préparé avec soin par Gisèle CHAZOTTE. Bonne humeur et convivialité étaient de rigueur tout au long de l'après-midi.



Thé dansant de printemps, le 18 mars,

Le **18 mars**, de nombreux danseurs ont pu tourner la valse à notre thé dansant de printemps.

Le **7 avril**, notre traditionnel repas dansant « *Coq au vin* » ouvert à tous a eu un réel succès. C'est dans un décor printanier que les bénévoles de l'association ont œuvré pour la réussite de cette journée. Un grand merci à tous



Le traditionnel repas-dansant « *Coq au vin* », le 7 avril

pour leur travail. Il est à noter que tous nos commerçants et les membres du bureau avaient doté notre tombola de nombreux lots de valeur. Merci pour leur générosité.

Le **17 avril**, la sortie au Casino de Royat pour un spectacle avec la « *Romance de Paris* » a enchanté les participants.

Le **26 avril**, un voyage d'une journée a permis à 57 personnes de découvrir les châteaux de Cheverny et de Chambord. Le temps était avec nous et le programme choisi nous a comblé.

Le **7 juin**, nous avons effectué une randonnée dans la région de MAREUGE et la visite d'une chèvrerie Alpaga.

Avec cette dernière activité, notre association prendra des vacances pour se retrouver le **16 septembre** au thé dansant d'automne animé par Isabelle Reliant.

L'assemblée générale aura lieu le 24 septembre.



électricité générale
chauffage - ventilation

63230 Pontgibaud
06 08 22 21 80
faure.francois4@wanadoo.fr



www.monte-escalier-maia.com

- > Siège monte-escalier
- > Ascenseur privatif
- > Plateforme élévatrice
- > Monte-charges

SARL **MAÏA**

ZI Les Hautes - Rte de Ravel
63190 LEZOUX
04 73 93 07 32

21, Bd Brune
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE
06 59 47 11 59

25 % crédit d'impôt sur le prix des équipements et frais de main d'œuvre



Les Associations

Pétanque goutelloise

Cette année, le traditionnel concours de pétanque du lundi de la fête patronale s'est déroulé sous un soleil de plomb et par une chaleur étouffante.

Malgré ces conditions particulièrement difficiles, 40 équipes se sont affrontées pour tenter de remporter les prix proposés.

En championnat des clubs et pour sa première saison, l'équipe féminine s'est particulièrement bien comportée puisque ses résultats lui permettent de grimper en catégorie supérieure dès la saison prochaine.

L'équipe « une » masculine s'est également illustrée par ses bons résultats car, l'an prochain, elle évoluera en division d'honneur du championnat des clubs. Mention honorable également pour les 2 autres équipes masculines qui ont connu des fortunes diverses.

Cette année notre club comptait 37 licenciés y compris les jeunes. Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre afin de partager cette belle ambiance. Vous serez les bienvenus.

Le président - Pascal Thomas



Restons en forme à La Goutelle



La saison 2017/2018 s'est une nouvelle fois déroulée sous le signe de la détente, de la relaxation et de la bonne humeur, et surtout loin de la "compète".

Les adhérents restent fidèles à nos trois animatrices d'exception, qui se sont perfectionnées tout au long de l'année, sans que notre association n'existerait pas. Grâce à leur assiduité et leur performance, elles vont valider leur brevet fédéral d'animatrice.

Nous avons accueilli des adhérents UFOLEP pour une après-midi découverte de « Fitness, Baguette, Stretching » à laquelle ont participé 25 personnes.

Notre association a participé à la journée « Téléthon » en faisant plusieurs démonstrations de chorégraphie avec les baguettes, et bien évidemment a fêté les rois comme le veut la tradition.

Un petit groupe a participé à la marche



La marche des pompiers le 1^{er} mai



des pompiers le 1^{er} mai d'Orcines à Charrier.

Le repas de fin d'année à « La clef des champs » à Orcines, précédé d'une sortie « Royatonic » a clôturé la saison.

Le conseil d'administration renouvelé a élu un nouveau bureau :

- Mélanie Lonchambon, Présidente
- Mariline Lamoliatte, Trésorière
- Jacqueline Renoux, Trésorière adjointe
- Christelle Monnet, Secrétaire
- Mireille Sudre, Secrétaire adjointe

• **Reprise des cours les 6 et 7 septembre 2018** aux horaires habituels :

- **Jeudi de 18 h 30 à 19 h 30 :** Activité Physique d'Entretien accessible à tous avec Patricia

- **Vendredi de 18 h 30 à 19 h 30 :** Body Renfort avec Mariline
- **Vendredi de 19 h 45 à 20 h 45 :** Cardio Training avec Mélanie

Dès la rentrée, venez nous rejoindre et tester : deux cours sont gracieusement offerts.

Contact :

Mélanie : 06.67.59.51.44

Mariline : 06.70.11.06.00

Patricia : 06.29.64.88.50



Société de Chasse

La saison 2017/2018 s'est achevée le 28 février.

Saison qui s'est encore une fois déroulée dans une très bonne entente entre sociétaires mais également avec les habitants de la commune.

Nous comptons 55 sociétaires à notre actif et nous avons pu réaliser 16 bracelets chevreuils et 11 bracelets de sangliers.

Nous espérons que pour la prochaine saison de nouveaux chasseurs souhaiteront nous rejoindre et qu'à l'image de celle passée, la prochaine se déroulera dans la bonne humeur et la convivialité.

Le Président, André Deval



Les Associations

US Ambur - Miremont - La Goutelle

Notre club de football a démarré la saison 2017-2018 en engageant deux équipes : une équipe senior féminine évoluant en féminines D1 F et une équipe senior masculine évoluant en championnat départemental 5 de district.

À l'issue de la phase aller, l'équipe féminine s'est classée à la deuxième place de sa poule ce qui lui a permis d'accéder au niveau régional pour la première fois depuis son existence. Les bons résultats se sont enchaînés puisque l'équipe figure actuellement à la 3^e place au sein d'une poule d'un niveau relevé.

L'équipe masculine est quant à elle classée actuellement en milieu de tableau malgré plusieurs matchs effectués avec un effectif réduit.

Comme les saisons précédentes, nous sommes en partenariat avec le club de Val de Sioule Foot qui forme et encadre des jeunes joueurs des différents clubs de la Communauté de Communes.

L'ensemble des membres de l'association tient à remercier les habitants pour leur générosité lors du passage des calendriers ainsi que les sponsors et la municipalité pour leur aide technique et financière.

Si vous êtes intéressés pour intégrer notre club en tant que joueur, joueuse, dirigeant, dirigeante, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Pour tout renseignement et inscription contacter :

Mallaury LEYRIT, Présidente
06 37 29 75 92

Lionel LABONNE,
Secrétaire/Correspondant
06 71 16 75 57

La présidente,
Mallaury LEYRIT



Val de Sioule Foot

Le club Val de Sioule Foot a pour objet la promotion et la pratique du football en milieu rural, par la formation et l'encadrement des jeunes footballeurs de 5 ans à 17 ans.

L'association regroupe 80 licenciés sur 7 communes du canton : Bromont, Chapdes, Pontgibaud, La Goutelle, Saint-Jacques, Montfermy et Cisternes. Les entraînements se font les mercredis sur le terrain de Montfermy ou en période hivernale dans le gymnase de Pontgibaud,

Pour les équipes U6/U7, U8/U9, U10/U11 des plateaux sont organisés les samedis. Pour les U12/U13 et U16/U17/U18, ils sont inscrits dans le championnat du district. Tous ces jeunes sont encadrés par des éducateurs ou responsables d'équipes.

Tout le long de l'année, des manifestations ont été réalisées pour récompenser nos jeunes : galette des rois, repas, un déplacement au Clermont Foot contre Nancy, avec une participation de nos

jeunes U16/U17 pour le jeu décathlon à la mi-temps du match.

Cette année fut marquée par un engagement d'une équipe féminine en catégorie U10/U11, et pour les U17/18 un déplacement dans le sud de la France à la Grande-Motte pour un tournoi de deux jours sur le week-end du 9 et 10 juin.

De bons résultats pour nos jeunes et un grand merci à tous les éducateurs pour le travail effectué pendant l'année.

Pour tout renseignement et inscription :

Vincent GUITTARD, président
06 81 01 62 05

Benjamin THOMAS, éducateur sportif
06 28 96 98 15



Équipes des plus jeunes U6 à U13

Les Associations

Yoga pour tous à La Goutelle

Depuis plus de 10 ans, l'association **Yoga pour tous à La Goutelle** permet aux habitants de la commune et des environs de profiter de cours de yoga dispensés par des professionnelles.

Nos deux professeurs, Julie et Hayley, proposent des séances tous les mercredis et jeudis de 20h à 21h30. Ces cours permettent de travailler à la fois la souplesse, la tonicité, le renforcement musculaire mais sont également un vrai moment pour se détendre et se recentrer sur soi. Quelque soit son âge, les bienfaits du yoga sont nombreux et accessibles à tous.

Au mois de juin 2017, notre stage de fin d'année s'est déroulé en plein air à la Chartreuse du Port Sainte-Marie,

ce fut un moment pleinement apprécié par les yogis.

Pour cette année 2017-2018, nous avons renouvelé le bureau de notre association. Nous remercions M^{me} Monique Bonnafoux pour les nombreuses années passées à présider notre association.

Les membres qui composent le nouveau bureau sont :

Blandine Chabrier et Ludvine Plassais
(présidente et vice-présidente),

Danielle Pirel et Danielle Chambre
(secrétaire et vice-secrétaire),

Andrée Gandeboeuf et Chantal Gavazza (trésorière et vice trésorière).



Nous comptons cette saison 19 membres.

Pour la saison 2018-2019, les cours reprendront entre la fin septembre et la mi-octobre. Deux cours de découverte gratuits sont proposés aux débutants.

Pour tous renseignements et inscriptions contacter :

Danielle PIREL (06 71 79 76 98) ou Andrée GANDEBOEUF : 06 20 82 80 06.

Association des Donneurs de Sang Bénévoles du secteur de Pontgibaud



Comme chaque année, la collecte de sang de La Goutelle s'est déroulée à la fin du mois d'août.

66 donneurs sont venus « offrir » leur sang, ce qui marque un recul par rapport aux années précédentes (2017 : 68 – 2016 : 83).

Cette baisse n'est pas catastrophique en soi car le nombre de donneurs reste à un niveau élevé d'autant que 4 personnes se sont présentées pour un premier don. Nous remercions d'ailleurs chaleureusement tous ces donneurs pour leur participation.

Pour autant, des donneurs « historiques » et assidus sont ou vont être malheureusement atteints par la limite d'âge (70 ans révolus). Pour d'autres, leur état de santé ne leur permet plus de pouvoir donner.

Les « jeunes générations » doivent donc prendre le relais des plus anciens car les réserves de sang sont souvent faibles.

Aujourd'hui, il n'est pas encore possible de fabriquer du sang artificiel. En cas de perte de sang, il n'y a le plus souvent pas d'alternative à la transfusion.

Les prochaines collectes sur le secteur de notre association se dérouleront :

- le 11 septembre 2018 de 16h30 à 19h30 – Saint-Ours-les-Roches
- le 12 novembre 2018 de 16h à 19h30 – Pontgibaud
- le 5 décembre 2018 de 16h à 19h – Chapdes-Beaufort

L'an prochain, la collecte de La Goutelle devrait avoir lieu le lundi 26 août 2019.

Lors de ces collectes, les bénévoles de notre association sont présents pour accompagner les donneurs dès leur arrivée dans la salle et jusqu'à l'indispensable collation d'après don.

Et n'oubliez-pas, les malades, les blessés ont besoin de vous ! Alors....

Donnez-votre sang !



Cet encart pourrait être le votre

Renseignements :

Régie publicitaire – Imprimerie Vadot
Tél. 04 73 97 17 19 • contact@vadot.fr

L'imprimeur au plus proche de vous...

Vadot

Une idée ? Conseil Création Réalisation

Offset Numérique Traceur Façonnage Livraison

Rue des Petites Varennes – ZA La Varennes – 63460 Combronde

Retour en images sur le Téléthon 2017



État civil 2017

Naissances

MONNET Aurélie	née le 14 avril
BOUYER Malo	né le 15 avril
THOMAS Lilian	né le 22 mai
MICHAUD Nalia	née le 19 juin
LONCHAMBON Rory	né le 03 juillet
ROLLAND Myla	née le 26 juillet

Décès

MOREL Fernand	le 20 janvier
SANITAS Marcelle	le 1 ^{er} février
GEFFROY Fernand	le 17 mars
MONNET Joséphine	le 19 mars
BROUHARD Marie	le 19 mars
PRUGNE André	le 22 mars
BOURDUGE André	le 2 avril
SEGUIN Jean-Pierre	le 24 novembre

Mariages

GOULOIS Virginie & LIGOUX Frédéric le 27 mai

VIALIS Laura & CEDAN Philippe le 26 août

Brèves

Notre école - Inquiétudes

L'école communale fonctionne avec la commune de St-Jacques-d'Ambur dans le cadre d'un RPI depuis 1995.

À l'époque, ce regroupement avait permis de sauver une classe sur l'ensemble de ces deux écoles.

Aujourd'hui, dans ce RPI, nous comptons toujours 3 classes, 2 à La Goutelle (maternelle et primaire CP, CE1 et CE 2) et 1 à St-Jacques-d'Ambur (CM1 et CM2).

Après quelques années d'augmentation des effectifs d'élèves, la tendance est désormais à la baisse et cela nous inquiète.

En effet, à la rentrée 2018, l'école a perdu 2 élèves pour un total de 61. Pour les années suivantes, les projections actuelles montrent que le nombre d'élèves risque de diminuer encore.

Chaque printemps, les commissions académiques se réunissent et statuent sur le nombre de classes dans les écoles publiques du département. Le couperet tombe lors de ces commissions et des classes sont fermées en raison de diminution des effectifs d'élèves. Les parents d'élèves et les élus se mobilisent bien souvent, parfois même de manière spectaculaire (occupation de l'école etc...). Les médias relaient souvent ces actions « coup de poing ». Parfois des classes arrivent à être sauvées après un bras de fer avec l'académie mais cela reste marginal.

Nous craignons donc que, très rapidement, la sanction de fermeture d'une classe soit envisagée par l'académie pour notre RPI.

Ce que l'on constate, c'est que lorsqu'une classe ferme en milieu rural, il très rare qu'elle rouvre un jour.

De plus, si une telle décision tombait pour notre RPI, ce serait très compliqué pour les enfants et les enseignants car il faudrait répartir les enfants entre les 2 classes restantes, donc augmenter nettement le nombre d'élèves par classe tout en multipliant les niveaux.

Alors quelles sont les raisons de la baisse d'effectif ?

Tout d'abord, les naissances ne sont pas assez nombreuses sur nos deux communes. Pour compenser, il est primordial de tout mettre en œuvre pour pouvoir accueillir de la population nouvelle et jeune de manière un peu plus importante qu'aujourd'hui. Les jeunes ménages doivent pouvoir trouver des services publics et des commerces dans nos communes mais également des terrains à bâtir, des locations etc...

L'autre difficulté pointée est le manque d'assistantes maternelles agréées à La Goutelle. Il en faudrait au moins 2 à 3 de plus pour pouvoir proposer des possibilités de garde d'enfants satisfaisantes.

Comme nous n'avons pas assez de nounous, certains parents placent leur enfant chez des assistantes maternelles de communes voisines, souvent sur le trajet du travail. Quand les enfants atteignent l'âge de scolarisation, ils intègrent l'école de la commune de la nounou.

Malheureusement, par la suite, lorsque les enfants grandissent et même s'ils pourraient aller à la garderie,

les parents font le choix de ne pas rapatrier ces enfants sur le RPI de La Goutelle/St-Jacques-d'Ambur.

En résumé, un enfant scolarisé en dehors du RPI ne revient quasiment jamais.

Pour pouvoir éviter la « fuite » d'élèves, dès le début de ce mandat, la municipalité a augmenté les horaires de sa garderie. Cette dernière fonctionne à partir de 07h15 le matin et jusqu'à 18h45 le soir (lundi, mardi, jeudi et vendredi). Des évolutions sont également possibles.

Depuis la rentrée et les mercredis, le centre de loisirs « les Petits Volcans » de Pontgibaud est ouvert dès le matin (avec un bus gratuit depuis La Goutelle).

Nous avons également sollicité les services de la Protection Maternelle Infantile afin de pouvoir organiser des réunions d'information dans notre secteur (Pontgibaud, Pontaumur, les Ancizes) sur le métier d'assistante maternelle. Une réunion est donc prévue le 20 septembre à 9h30 au pôle communautaire de Pontgibaud.

D'autres pistes sont étudiées telle la création de MAM (Maisons d'Assistantes Maternelles) portée par les communes ou les intercommunalités. Mais pour pourvoir le faire, encore faut-il avoir des sollicitations de professionnelles qui pourraient les faire fonctionner.

Enfin, une prise de contact avec les parents résidant sur la commune ayant scolarisé leur enfant en dehors du RPI est envisagée.

La mobilisation autour de notre école est une priorité absolue.

Brèves (Suite)

Internet

Notre site internet fait peau neuve !

Depuis le 25 juillet, il a changé d'aspect et son format devient multi-supports (PC, tablettes, téléphones mobiles).

Retrouvez-nous sur : www.lagoutelle.fr



mais aussi sur facebook :

<https://www.facebook.com/lagoutelle>

Point sur l'adressage

Pour mémoire, l'adressage consiste à déterminer des adresses permettant la localisation d'habitations ou de locaux (voir bulletin 2017).

Pour cela, il est nécessaire de nommer les voies et de numéroté les bâtiments que la voie dessert.

Deux commissions communales ont été regroupées pour mener ce projet, la commission voirie et la commission urbanisme. Dans un premier temps, il s'agissait de repérer et d'identifier la totalité de la voirie communale mais également de marquer ce que sera le début et la fin de chaque rue.

Cela vaut pour la totalité du bourg et pour la quasi-totalité des villages.

Les commissions ont émis ensuite un certain nombre de propositions, pour chacune des rues identifiées, en veillant à ne pas faire de doublon.

Après plusieurs réunions et un travail minutieux sur les cartes de la commune, 2 noms ont été retenus pour chacune des rues. Une consultation des habitants va être lancée prochainement. Dans toutes les rues identifiées, chaque foyer va recevoir un courrier pour effectuer un choix entre ces 2 propositions mais également pour pouvoir, le cas échéant, soumettre une 3^e proposition aux commissions de travail.

Une fois que ces propositions auront été retournées à la mairie, les commissions détermineront le choix final. Le travail complexe sur la numérotation pourra alors débuter.

Au bout de ce dernier processus (1^{er} semestre 2019), le conseil municipal devra se prononcer sur la totalité du travail réalisé (noms et numérotation).

Si ce vote est favorable, chaque propriétaire recevra ensuite une attestation officielle mentionnant le nom de la rue et le numéro correspondant à ses bâtiments.

La carte de la commune sera mise à jour et les fichiers transmis aux services de l'État ainsi qu'aux différents organismes et établissements publics concernés.

En revanche, chaque foyer devra informer les différents organismes auxquels il est rattaché de la modification de l'adresse postale (employeur, CPAM, mutuelle, CAF, SAUR...).

Le changement d'adresse sur le passeport, la carte d'identité ou le permis de conduire est facultatif. En revanche, il faudra effectuer obligatoirement le changement d'adresse du certificat d'immatriculation de chaque véhicule dans un délai d'un mois (gratuit ou 2,76 € si ancien système d'immatriculation et remplacement des plaques dans ce dernier cas).

Commémoration de la Guerre 14-18



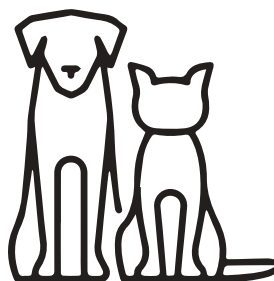
Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la fin de la grande guerre, la mairie souhaite organiser une exposition sur cette période de notre histoire en novembre prochain.

Pour cela, elle sollicite les habitant(e)s qui possèdent des documents de famille relatifs à ce conflit. Cela peut-être des photos, des diplômes, des courriers, des objets....

Concernant les documents papiers, la mairie propose d'en effectuer une copie de qualité et de les restituer rapidement, seules les copies seraient alors exposées.

Merci de contacter le secrétariat de mairie dès à présent afin de pouvoir recenser les documents et objets susceptibles de figurer dans cette exposition.

Divagation d'animaux



La mairie reçoit régulièrement des plaintes d'habitants sur la divagation d'animaux sur le territoire de la commune.

Il est rappelé qu'est considéré comme en état de divagation, tout chien qui, en dehors d'une action de

chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.

Est par ailleurs en état de divagation, tout chien abandonné livré à son seul instinct, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

Outre ces éléments, la municipalité rappelle que les animaux errants représentent un risque de sécurité (morsures notamment pour lesquelles les enfants sont particulièrement exposés en raison de leur petite taille).

Le risque est également important en matière de circulation routière (accidents de deux-roues en particulier) mais pose également des problèmes d'hygiène (fouille de poubelles par les animaux errants).

Enfin, les propriétaires d'animaux errants s'exposent également à une contravention mais aussi à la possibilité de mise en fourrière de leur animal (frais importants à payer pour le récupérer).

Le 22 octobre 2017, les habitants de la commune de plus de 65 ans étaient conviés par l'équipe municipale et les membres du CCAS au traditionnel repas annuel. Après le mot d'accueil du maire Frédéric SABY, les 87 convives ont pu apprécier l'excellent repas préparé par Gisèle CHAZOTTE et son équipe.

Cette agréable journée a été l'occasion de se retrouver, d'échanger et également de danser et de montrer son talent de chanteur pour certains. L'ambiance était très joyeuse et très festive grâce aux deux talentueux musiciens « Serge et Corinne ».

En fin d'après-midi, chacun a fait part de sa satisfaction et s'est donné rendez-vous pour le prochain repas du CCAS.



Les Dates à retenir

DATE(S)	ASSOCIATION	NOM ET TYPE D'ANIMATION LIEU
16 septembre	<i>Loisirs et Amitié</i>	Thé dansant Salle Polyvalente
24 septembre	<i>Loisirs et Amitié</i>	Assemblée Générale Salle Polyvalente
13 octobre	<i>Loisirs et Amitié</i>	Théâtre Salle Polyvalente
19 et 20 octobre	<i>Association de Parents d'Élèves La Goutelle/Saint-Jacques-d'Ambur</i>	Bourse aux vêtements, aux jouets et puériculture Salle Polyvalente
31 octobre	<i>Conscrits</i>	Bal d'halloween Salle Polyvalente
11 novembre	<i>Municipalité</i>	Cérémonies du 11 novembre Monument aux morts
16 décembre	<i>Association de Parents d'Élèves La Goutelle/Saint-Jacques-d'Ambur</i>	Spectacle de Noël Saint-Jacques-d'Ambur
15 décembre	<i>Amicale des Sapeurs-Pompiers</i>	Cérémonies de la Sainte-Barbe Salle Polyvalente
25 décembre	<i>Comité des fêtes</i>	Bal de Noël Salle Polyvalente

SARL ENTREPRISE BOUCHERET TERRASSEMENT MAÇONNERIE



BOUCHERET Pascal
Ballot
63230 La Goutelle
Tél. 04 73 87 72 08
Port. 06 09 36 15 49
boucheret.pascal@wanadoo.fr

LONCHAMBON CYRIL
Gérant
63230 LA GOUTELLE



06.49.98.28.67
reparflex63@gmail.com

DÉPANNAGE DE FLEXIBLES HYDRAULIQUES SUR SITE

URGENCE-MAINTENANCE-SUIVI PRÉVENTIF

travaux publics, agricoles, forestiers, collectivités, industries, lavages, ...

www.reparflex.fr

M^{me} Dominique TIXIER

Vins – Brasserie

63230 La Goutelle

Tél. 04 73 87 73 09 • Port. 06 86 14 99 86

Ets CLUZEL

Station service
24 h/24



Tél. 04 73 87 70 76
Le Bourg
63230 LA GOUTELLE

Alimentation – Journaux – Pain – Bar
Quincaillerie – Articles de chasse
Ouvert tous les jours et jours fériés de 5 h 30 - 20 h
Fermé le dimanche



**RESTAURANT
DES AMIS**

OUVERT 7/7 LE MIDI

63230 LA GOUTELLE

04 73 87 70 12



ETS MORGE Alexandre

HORTICULTEUR - PRODUCTEUR

la qualité, notre métier

Graines - Géraniums - Plantes à massifs
Chrysanthèmes - Plants de légumes - Arbres fruitiers
Rosiers - Vivaces - Pépinières

Ouvert du mardi au samedi 9h-12h / 14h-19h - Dimanche 9h/12h

La Fayolle - 63230 LA GOUTELLE • **04 73 87 79 98**
www.morge-horticulture.fr • alexandre.morge@orange.fr



Pain de tradition
cuit
au Feu de Bois

Au Bon Pain de Campagne

Boulangerie Pâtisserie R. Morel

63230 La Goutelle ☎ 04 73 87 74 46